Brétigny-sur-Orge (91) : un clandestin Libyen, arrivé en France 5 jours auparavant, entre chez Louise, 68 ans, l'étrangle et la frappe. Il ressort libre du tribunal après avoir menacé de se suicider s'il allait en prison (MàJ)

30/10/2022 à 11h44



30/10/22

« Il me dit : ***si je vais en prison, je me suicide****. Il fait du chantage »*, glisse l'avocate de la défense à sa consœur, en faisant rouler ses yeux, durant la délibération du tribunal de la dixième chambre correctionnelle du tribunal judiciaire d'**Évry** (Essonne), mardi 25 octobre 2022 après-midi.

La raison ? Durant ses quelques jours de détention, le prévenu a fait une **grève de la faim**, s'est **scarifié** avec un morceau de

métal rouillé et a **jeté sa tête contre les murs**.

(…)

Rapide rappel des faits. Au beau milieu de la nuit du 22 octobre 2022, un migrant libyen de 28 ans, arrivé cinq jours auparavant en **France**, s'introduit chez un couple, capuche sur la tête, à **Brétigny-sur-Orge**.

La femme, une sexagénaire, se réveille alors qu'elle dormait sur le divan du salon. Et aperçoit l'intrus. Elle demande : « Qu'est-ce que vous faîtes chez moi ? »

L'ombre répond : « Je cherche…pour dormir ». Puis, l'individu né à Tripoli décoche brusquement **un coup de poing qui arrache l'appareil dentaire de la bouche de la dame**, avant de saisir son cou, et de serrer avec force.

Finalement, le mari débarque, et met en fuite l'agresseur. Dix jours d'incapacité temporaire de travail seront accordés à la première victime.

(…)

La plaidoirie de l'avocate de la défense sera brève. Avec deux arguments majeurs : « ça ne répond pas à une bonne administration de la justice [de ne pas renvoyer l'affaire, NDLR] » et « il a indiqué que s'il allait en prison, il se suiciderait ».

Bingo, le prévenu **repartira libre du tribunal**, avec une peine de 12 mois de prison intégralement assortie d'un sursis.

Actu.fr

26/10/22

Mohamed F. était jugé ce mardi 25 octobre par le tribunal correctionnel d'Évry-Courcouronnes, pour un double cambriolage commis samedi en Essonne, durant lequel il a violenté une femme âgée de 68 ans. Il écope d'un an de prison avec sursis.

Il est environ 4 heures du matin dans la nuit de vendredi à samedi. Louise dort au rez-de-chaussée sur le divan, tandis que Michel se trouve dans la chambre à l'étage.

(…)

La suite, c'est son compagnon Michel qui le raconte : « J'ai entendu ma femme pousser un cri, c'était vraiment violent. Je suis descendu et je l'ai mis en fuite », poursuit-il. Le cambrioleur étrangle et assène un coup au visage de Louise avant de quitter le pavillon. « Là, il m'a lâché la gorge. J'ai vu ma mort arriver. Pour moi, il est entré chez moi pour me tuer », estime Louise, qui s'est vue prescrire 10 jours d'incapacité totale de travail.

(…)

Le prévenu, un Libyen né à Tripoli, confie que ses parents ont été tués par des terroristes, et affirme être arrivé en France à peine 5 jours avant le cambriolage.

www.leparisien.fr